



Lorient Agglomération vous propose

Un service de collecte des encombrants à domicile



LORIENT
AGGLOMÉRATION

PLUS D'INFOS SUR
www.lorient-agglo.bzh




Que faire de mes encombrants ?

- ➔ **Je me rends en déchèterie** : les déchets volumineux (meubles, gros électroménagers) endommagés ou dont je n'ai plus l'usage, doivent prioritairement être déposés en déchèterie* : dans les points réemploi s'ils sont en bon état ou dans la benne appropriée s'ils ne sont pas réutilisables.
- ➔ **Je contacte le service de collecte des encombrants** : si je ne peux pas me rendre en déchèterie, le service de collecte des encombrants à domicile pourra répondre, sous certaines conditions, à mes besoins (modalités d'accès détaillées dans le volet ci-contre).

Une harmonisation du service à l'échelle intercommunale

Avec la mise en place du nouveau service de collecte des encombrants à domicile, Lorient Agglomération s'inscrit dans une démarche d'économie sociale et solidaire visant plusieurs objectifs :

- ➔ **Harmoniser le service de collecte des encombrants à l'échelle du territoire** : désormais tous les habitants peuvent bénéficier du même service à domicile.
- ➔ **Favoriser l'emploi au niveau local** en inscrivant cette collecte dans le champ de l'insertion professionnelle. Une mission confiée à la recyclerie « le Comptoir du réemploi ».
- ➔ **Diminuer l'enfouissement des déchets et développer le réemploi** : lorsque cela est possible, les encombrants collectés sont remis en état et revendus au Comptoir du réemploi situé à Caudan. Sinon, ils sont recyclés en matériaux.
- ➔ **Proposer une alternative aux dépôts des encombrants en déchèterie**, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou ne disposant pas d'un moyen de transport ou d'un véhicule approprié.



*Comment trouver la déchèterie la plus proche de chez moi ? Connectez-vous sur le site internet : www.lorient-agglo.bzh (rubrique Vos services → Déchets → Déchèteries) et visualisez l'ensemble des déchèteries présentes sur le territoire.

Conditions d'accès au service

- ✓ Les bénéficiaires du service doivent habiter sur l'une des communes de Lorient Agglomération* (hors Groix).
- ✓ Versement d'une participation allant de 10€ à 20€ par enlèvement suivant le volume. Le paiement est à effectuer avant la prise de rendez-vous.
- ✓ Une collecte des encombrants, **limitée aux objets volumineux**, sur rendez-vous : meubles, gros électroménagers, matériels de sport, produits de puériculture, jouets.
- ✓ Les objets doivent pouvoir être soulevés et manipulés, sans danger, par 2 agents (volume limité/logement/an et à 80 kg/objet).
- ✓ Les habitations doivent être accessibles : ascenseur obligatoire pour les collectifs de plus de 3 étages, voies d'accès intérieures/extérieures dégagées.




Procédure de demande

1 Information et inscription : si vous remplissez les conditions d'accès énoncées ci-dessus, vous pouvez vous inscrire en remplissant le formulaire de demande en ligne sur lorient-agglo.bzh, par téléphone au **02 97 56 77 67** ou en vous rendant au Comptoir du réemploi à l'adresse indiquée au dos de ce support. Renseignements complémentaires sur www.lorient-agglo.bzh ou auprès du **n° vert : 0 800 100 601**.

2 Paiement et prise de rendez-vous : envoyez un chèque correspondant au montant de votre participation par voie postale à l'ordre de « Réemploi et Cie » à l'adresse indiquée au dos de ce support. Possibilité d'effectuer le paiement directement au Comptoir du réemploi. Un rendez-vous vous sera ensuite proposé par le prestataire en charge de la collecte.

3 Le jour du ramassage : les agents de collecte interviennent directement à votre domicile, votre présence est donc obligatoire. Les objets doivent être préalablement vidés, démontés, et débranchés.

Avertissement : en cas d'indisponibilité, l'équipe en charge du ramassage doit être avertie au moins 48h avant le rendez-vous fixé. Sans annulation dans ces délais, la prestation sera facturée tout comme en cas d'absence du demandeur à son domicile au moment du passage du service. Tout nouveau rendez-vous sera facturé.



* Brandérion, Bubry, Calan, Caudan, Cléguer, Gâvres, Gestel, Guidel, Hennebont, Inguiniel, Inzinzac-Lochrist, Lanester, Languidic, Lanvaudan, Larmor-Plage, Locmiquélic, Lorient, Plœmeur, Plouay, Pont-Scorff, Port-Louis, Quéven, Quistinic, Rianteac.

Plus d'infos

au 0 800 100 601 ou sur lorient-agglo.bzh

Pour prendre rendez-vous

- Sur internet en remplissant le formulaire de demande sur lorient-agglo.bzh (Rubrique Vos services → Déchets → Collecte et tri des déchets).
- Par téléphone au 02 97 56 77 67
- En vous rendant au **Comptoir du réemploi** à l'adresse indiquée ci-dessous.

Adresse de paiement

Le Comptoir du réemploi
260 rue Jean-Marie Djibaou
ZA de Manébos - 56600 Lanester

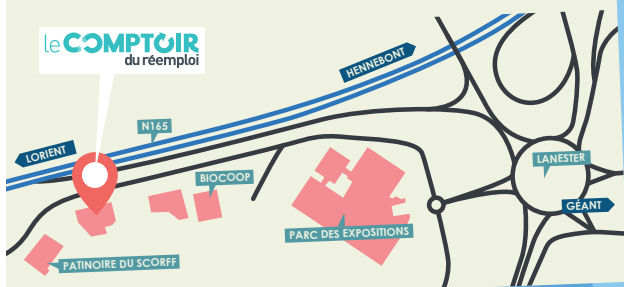


Comptoir du réemploi (recyclerie)

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi
de 10h à 12h30
et de 14h à 18h30

et le samedi en continu,
de 10h à 18h30



le **COMPTOIR**
du réemploi

CRÉER DES EMPLOIS.
VALORISER DES OBJETS.
RÉDUIRE NOS DÉCHETS.



LORIENT
AGGLOMÉRATION